

## → Programme scientifique

8h45 – 9h00 **Accueil**

### Partie cognitive

9h00 – 9h45 Principes de l'APIVE

9h45 – 10h15 Cadre législatif et présentation des protocoles de coopération

### Pause

10h30 – 11h15 Anatomie des vaisseaux du membre supérieur

11h15 – 11h30 Abords artériels, pourquoi faut-il un échographe?

12h00 – 12h45 Principes et séméiologie de l'imagerie ultrasonographique

12h45 – 13h00 Post-test

### Ateliers pratiques

- 13h45 – 16h45
1. Repérages échographiques des vaisseaux et structures annexes sur sujet vivant
  2. Atelier ponction échographique sur gel Blue Phantom®
  3. Atelier pose de Midline sur simulateur basse fidélité

- 16h45 – 17h00
- Questionnaire de satisfaction
  - Distribution du livret de suivi



Scannez le QR code pour accéder au plan de l'hôpital.

## → Informations pratiques

### Lieu

Laboratoire LabForSIMS salles 3-4 (4<sup>e</sup> étage)  
Faculté de Médecine Paris-Saclay (Porte 15)  
63 rue Gabriel Péri  
94275 Le Kremlin Bicêtre

### Comité d'organisation

M. Dimitri Baudrier (IADE Bicêtre)  
Mme Laure Bellanger (IADE Bicêtre)  
Dr Chloé Dunyach (Bicêtre)  
Dr Laurent Martin (Bicêtre)

### Informations générales

#### Publics concernés :

- Infirmier anesthésiste diplômé d'état (IADE)
- Infirmier diplômé d'état (IDE)

Le nombre de participants est limité à 16 personnes maximum.  
Les premiers dossiers complets seront les premiers inscrits.

**Tarif unique : 280 € / DPC 350 €**

Le déjeuner est compris dans le tarif.

#### Politique d'annulation et changement de participant

- Une fois la convention signée, vous ne pourrez plus modifier le nom du participant.
- Pour toute annulation pour des raisons médicales signifiée au moins 3 jours avant la date de la Masterclass : remboursement de 50% du montant sur présentation d'un justificatif.
- Pour toute annulation signifiée moins de 15 jours avant la date de la Masterclass : aucun remboursement.

### Renseignements et inscription

**Association MAPAR**

DAR CHU Bicêtre

78 rue du Général Leclerc

94275 Le Kremlin Bicêtre cedex

Tél. : 01 45 21 34 29

E-mail : [secretariat@mapar.org](mailto:secretariat@mapar.org)

Site : [www.mapar.org](http://www.mapar.org)

Le MAPAR a été validé en tant qu'Organisme de DPC par l'ANDPC sous le N° 3538 et est certifié QUALIOPII N°FR072582-1 – Affaire N°13147291.

Si vous êtes libéral et si vous voulez faire votre DPC, il faudra vous inscrire sur le site [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr), espace professionnel de santé.

Si vous êtes dans le secteur public, il faudra faire une demande auprès de votre service de formation continue.